

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1<sup>re</sup> page : 5 fr. la ligne ; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

## L'erreur des hauts salaires

L'augmentation générale des appointements, émoluments ou salaires, telle que le demande le cartel des Services publics avec l'Union des syndicats des Cheminots n'est pas une solution à la vie chère. Elle n'aurait, au contraire, d'autre résultat que de marquer une nouvelle étape vers la hausse de toutes les choses.

Cela est de toute évidence. Personne, d'ailleurs, ne songe à le constater sérieusement.

Mais les intéressés, dont nous ne nions pas les difficultés de la vie ne semblent voir que le moment présent ; ils ne veulent pas se préoccuper des répercussions, à notre avis désastreuses, qu'a eues et que ne cessera d'avoir l'élévation constante des salaires ou indemnités sur le coût des aliments, des vêtements, de la chaussure, des meubles, de tout ce qui, en un mot, nous est nécessaire.

Enfin, si par des augmentations successives, les salariés qui travaillent, qui ont un emploi fixe et par cela même des ressources assurées, arrivent à se défendre, à faire face aux difficultés de l'existence, qu'elle doit être, à cette heure, la vie des vieux travailleurs, des bénéficiaires de retraites ?

Ces derniers sont particulièrement éprouvés par la crise. Va-t-on les exposer à de plus cruelles souffrances, à de plus terribles privations encore, si, par suite d'un nouveau relèvement des salaires, la vie effectue un nouveau bond ?

Oui, en effet, le remède proposé est inopérant.

Ce qui importe, à cette heure, c'est d'assurer la péréquation des traitements parmi les fonctionnaires, c'est-à-dire de mettre fin à certaines injustices par trop criardes. Il n'est pas équitable, par exemple, que telles catégories d'agents de l'Etat aient vu leur situation améliorée seulement de 100 pour cent à 110 pour cent, alors que d'autres catégories bénéficient d'une amélioration allant de 150 à 180 pour cent. Et nous ne parlons pas des fonctionnaires militaires qui, eux, ont vu leurs améliorations tripler ou quadrupler.

Cette péréquation accomplie, il faudrait alors se préoccuper surtout de rendre à notre monnaie, à notre billet de banque, son pouvoir, sa capacité d'achat.

Or, quoi que puisse en penser et dire M. Loucheur, que ne laisse pas indifférent le problème de la vie chère, ce n'est pas une surabondante circulation fiduciaire qui est susceptible d'améliorer notre situation intérieure aussi bien que notre change avec l'étranger.

Retrouver notre crédit, conclure des arrangements ou des ententes financières avec nos alliés, avec des pays producteurs comme l'Angleterre et l'Amérique, évidemment c'est une solution. Ces nations n'ont aucun intérêt à nous fermer leurs marchés, à nous bloquer en quelque sorte chez nous, par suite de notre change déprécié. Leur industrie et leur commerce sont les premiers à pâtir d'une telle situation.

Mais ayons le bon sens et la volonté de contribuer nous-mêmes à

attirer au billet de banque français la confiance de l'étranger. Ce sera le meilleur moyen d'améliorer notre change et par cela même, de faciliter nos transactions commerciales.

Des augmentations de salaires à jet continu, des surcroits de dépenses administratives, ce sont des centaines de millions, des milliards de nouveaux billets de banque mis en circulation — et c'est nécessairement une dépréciation plus grande de notre monnaie.

Cette perspective peut ne point effrayer les exaltés et les mystiques du bolchevisme. Mais les bons Français, parmi lesquels nous plaçons les fonctionnaires, n'ont aucun intérêt à la culbute financière de leur pays.

## BULLETIN

Encore une grève de tramways ?

Le dimanche 4 courant, par une belle matinée ensoleillée, la population était assez désagréablement surprise par l'absence de trams.

— Encore une grève, s'écriait-elle, on n'en finira donc jamais ?

Elle prit cependant la chose sans trop de mauvaise humeur. Mais les habitants du Belvédère, de l'Ariana, du Bardo, de la Manouba, de Dubosville, des Abattoirs ne la prirent pas de la même façon et il aurait fallu entendre les imprécations de certains contre ces éternels empêcheurs de rouler en rond.

Bref, la grève existe et voilà plus de quinze jours qu'elle dure au moment où nous écrivons ces lignes.

Quinze jours de dépenses lourdes pour les petites bourses obligées de compter sou à sou cela ne peut pas durer plus longtemps. Il faut que l'on prenne un parti sans retard, s'il n'est pris, quand ce journal paraîtra ou qu'on donne satisfaction aux grévistes ou qu'on les remplace, le personnel de rechange n'étant pas difficile à trouver.

Ne pourrait-on pas, pour compenser la dépense que nécessiterait le relèvement de solde, augmenter d'une heure la journée ainsi donnant, donnant le gouvernement et les tramways y trouveraient chacun leur compte et le public serait satisfait de revoir circuler ses trams qui manquent plus qu'on ne l'imagine aussi bien aux banlieusards qu'aux citadins éloignés du centre de la ville ou pour les commodités de la vie journalière.

## NOS ÉCHOS

**A quand l'interdiction de la fabrication et de la vente de la boukha ?**

Alors que l'absinthe et l'anisette sont prohibées on ne s'explique pas pourquoi la boukha ne subit pas le même sort.

**Contre les huit heures**

Ici, en Tunisie, aucune loi votée par les Chambres françaises n'est applicable, si elle n'a été rendue exécutoire par un décret de S. A. le Bey, contresigné par le Résident général.

Or, jusqu'à ce jour, aucun décret n'a paru au « Journal Officiel Tunisien » concernant l'application de la journée de huit heures si désastreuse pour les Finances publiques françaises et les nôtres et le relèvement économique du pays.

Si nous souffrons de la vie chère, le malaise provient en grande partie de ces huit heures que nous devons à la faiblesse du prédécesseur de M. Lucien Saint.

Aussi, pour amoindrir nos maux nous demandons à M. Lucien Saint, non pas de revenir sur un décret puisqu'il n'y en a pas eu, mais d'inviter les chefs de service à revenir aux dix heures d'autrefois et le plus vite possible.

Sans quoi nous sommes fichus, irrémédiablement fichus.

Et ce ne sont pas les relèvements à jets continus des droits de douane, de ports, de taxes diverses, de tarifs de chemins de fer ou autres qui empêcheront notre plongeon final si l'on persévérerait dans la faute commise.

Nous ne pouvons mieux faire que de donner l'avis de M. Jeanneney qui fut le père, comme ministre de Clémenceau, de cette loi de huit heures, reconnue si néfaste aujourd'hui qu'il en demande lui-même la suppression.

« Une des causes les plus lourdes, déclare M. Jeanneney, du gros déficit est la journée de huit heures. Nos transports ont dû engager des milliers et des milliers d'hommes en plus sans marcher mieux. Calculez les salaires, les indemnités. Songez que les cheminots et leur famille circulent pour rien ou à très bon marché, d'où augmentation de voyageurs non payants... etc. etc. »

La question des voyages des cheminots n'a pas la même importance ici qu'en France, ce qui compte c'est la diminution des heures de travail et par suite l'augmentation du personnel pour assurer la marche des services ou l'exécution des travaux, ce qui occasionne des dépenses supplémentaires importantes qu'il faut réduire et comprimer jusqu'à la dernière limite. Il doit en être de même dans tous les services qui ont dû créer des emplois nouveaux qu'il faut supprimer. Et la Tunisie allégée pourra regarder l'avenir avec tranquillité et sans crainte de plier sous des charges trop lourdes qu'elle serait impuissante à supporter.

Nous voulons aussi espérer que tous les bénéficiaires des huit heures se feront un devoir de conscience de réclamer eux-mêmes le retour aux dix heures comme certains l'ont déjà fait ayant dès le premier jour reconnu que l'expérience ne pouvait durer sans acculer le pays à une catastrophe financière.

### Dans la Légion d'Honneur

Nous sommes heureux d'apprendre la récente nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Paul Gingembre, gendre de notre ami M. Deyron, maire et conseiller général de Souk-Ahras.

M. Gingembre, lieutenant au 44<sup>e</sup> régiment d'artillerie, deux fois blessé, est titulaire de brillantes citations.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

### Les déficits des Postes

L'augmentation du tarif des postes et des télégrammes, a causé un grave déficit dans le budget des postes et télégraphes métropolitains.

En effet, avant cette augmentation, les recettes dépassaient de plusieurs millions les dépenses, or, à l'heure actuelle, il en est le contraire, puisque les dépenses se chiffrent par 1 milliard 370.846.435 fr. et les recettes par 912.731.000 francs.

On a voulu relever les tarifs croyant que les recettes doubleraient. Le bon marché fait les bonnes maisons. Les prix forts font les déficits.

Quel va être celui de l'Office postal qui depuis sa création n'a pas encore pu couvrir ses frais ?

Nous sommes impatients de le connaître.

### Pour une misère cachée !

Pendant plusieurs années un de nos compatriotes d'avant l'occupation a occupé avec distinction et dévouement la haute charge de vice-président de la Municipalité de Tunis.

Par suite de circonstances qu'il est inutile de rappeler, notre compatriote se trouve aujourd'hui dans un état voisin, très voisin de la gêne, presque sans ressources.

Est-ce que le Gouvernement, tenant compte de son long dévouement à la chose publique ne devrait pas s'intéresser à la situation malheureuse de ce français qui pendant des années s'est dépensé sans compter pour le bien de ses concitoyens ?

Ah ! nous savons bien, la Municipalité lui verse généreusement... 60 francs par mois ! est-ce suffisant pour deux vieillards ?

Nous appelons sur cette détresse lamentable la bienveillance de M. le Résident général.

### Une demande intempestive des Oleiculteurs de Sfax

C'est celle que vont tenter les oleiculteurs de Sfax pour tâcher d'obtenir la suppression du droit de sortie de cent francs par quintal d'huile, primitivement fixé à 300, puis à 175 et enfin à 100 fr. par le gouvernement métropolitain.

Il faut avouer franchement que les oleiculteurs de Sfax ne manquent pas de toupet pour oser réclamer la suppression

de ce droit quand on sait les bénéfices scandaleux qu'ils ont réalisés ces dernières années.

Et si le Gouvernement, sur une nouvelle intervention d'un ancien sénateur qui a réalisé un bénéfice de plus d'un million sur une vente non réalisée, s'avisait de donner satisfaction aux réclameurs — il ne coûte rien de réclamer — nous verrions tout de suite le prix du pain augmenter de trois ou quatre sous par kilo. Jolie perspective !

Aussi espérons-nous fermement que le Gouvernement restera sourd aux réclamations des cinq-cents oleiculteurs car de l'autre côté de la balance il y a dix-huit cent mille habitants dont les intérêts valent bien ceux des enrichis de ces dernières années.

### Qu'attend-on pour incarcérer Is. de A. Cohen ?

M. Is. de A. Cohen, de Sfax, dont nous avons raconté la condamnation à deux mois de prison par la Chambre d'appel de l'Ouzara, fait plaider très habilement sa défense dans un journal de Tunis.

Malheureusement pour son protégé, l'histoire ne ressemble guère à celle qu'il expose car il y a eu « truquage » de la marchandise et c'est ce « truquage » qui constitue le côté délictueux.

M. Is. de A. Cohen a si bien compris que l'air de Sfax ne lui valait plus rien qu'il se préparait, dit-on, à fuir une ville qu'il a tant exploitée, que tout le monde a applaudi des deux mains la condamnation qu'il a encourue.

Mais la population ne voudrait pas le voir partir avant qu'il ait passé ses deux mois de carcer dure et l'on s'étonne qu'il ne soit pas encore mis à l'abri des intempéries de la saison dans un local chaud et bien fermé.

Qu'attend-on pour le faire ?

### Dans la Presse

Nous avons reçu le premier numéro du journal l'« Audience », à qui nous souhaitons longue vie et succès.

### La Propagande italienne en Tunisie

Les « Annales Coloniales » de Paris publient une longue interview de M. de Warren député de Meurthe et Moselle et président de l'Association des Colons français de Tunisie ; nous ne pouvons résister au désir de reproduire la partie qui concerne la propagande italienne en Tunisie encouragée comme l'on sait par M. le résident général Flandin :

« La question des écoles italiennes est aussi capitale. En vertu des traités, les Italiens avaient des écoles privées en Tunisie, mais il leur était interdit d'en ouvrir de nouvelles, il leur était seulement loisible d'agrandir celles qui existaient. Aujourd'hui ils peuvent en demander l'autorisation, en ouvrir de nouvelles, et le gouvernement beylical ne peut pas refuser ces autorisations en raison même des bonnes relations qui existent entre la France et l'Italie.

« Ces écoles sont fatalement des centres de propagande italienne. Ce ne sont pas les seuls. »

« Le gouvernement français doit faire attention à toutes ces sociétés organisées pour développer en Tunisie l'esprit et le patriotisme italiens.

« Il y a des sociétés sportives où les jeunes Italiens se retrouvent constamment. Il y a la société Dante Alighieri, qui existe presque depuis l'occupation française et qui entretient et développe la culture italienne. Le sympathique M. Etienne Flandin pendant son séjour à Tunis a éprouvé le besoin d'encourager l'irréductible italien en donnant au détriment de Français tout aussi bien placés que lui, à M. Salvatore Calo, tous les marchés de céréales passés pour le ravitaillement, et M. Salvatore Calo est précisément le délégué des Italiens de Tunisie au Parlement irrédentiste de Rome où se réunissent tous les ans les représentants des Italiens installés au delà des mers sous des pavillons étrangers.

« Les correspondants des Annales Coloniales en Algérie et au Maroc ont signalé et exposé à plusieurs reprises et l'importance et le fonctionnement de cet organisme dont l'intérêt est considérable pour la mère-patrie. »

## Le Crédit Lyonnais

Les spéculations contre la Patrie

La défection russe, la révolution de ce qui fut « l'immense empire du Nord » ont fait s'entrouvrir des dossiers fermés hermétiquement jusqu'ici et permis de recueillir des témoignages du plus haut intérêt. Les langues ne sont plus opprimées par le fameux bœuf d'Homère.

Ce déchirement des voiles nous a montré une situation telle qu'on se demande avec effroi comment les gouvernements qui se sont succédé ont pu laisser la France courir un pareil danger financier !

Il ne sera guère facile aux orgueilleux fonctionnaires de se tirer de ce mauvais pas ! Quelle impéritie ! Quelle imprévoyance ! Quelle vaniteuse ignorance ! Ah ! ils peuvent regarder de leur oeil dédaigneux les humbles mortels et trancher du potentat, ces messieurs — grands et petits — du quai d'Orsay ; ils ne parviendront pas à éluder leur effroyable responsabilité...

Tous les agissements des financiers avides n'ont été possibles que par le silence criminel du ministère des Affaires étrangères, et ils en supporteront la honte devant leurs contemporains et devant la postérité...

Les banquiers sont tous des êtres avides et pressés. Ils sont sans cesse à la recherche des affaires simples, rapides et fructueuses. Vous ne les voyez pas s'intéresser à l'industrie, au commerce, à l'agriculture. Nos colonies, faute de capitaux, sont dans le marasme. Des inventions sérieuses productives passent à l'étranger. La banque s'attaque aux opérations purement financières et, en particulier à ces fonds d'Etat qui ont un naturel prestige aux yeux des foules ignorantes.

Parmi les redoutables oiseaux de proie qui ont sévi sur l'épargne française, il n'en est pas de pire que le CREDIT LYONNAIS. Son affaire la plus grave — la plus criminelle — est représentée par l'émission des FONDS RUSSES. Avec le concours des banquiers de la rue Laffitte, des agents de change, des notaires et de quelques banquiers de moindre envergure ils ont réussi à placer dans les portefeuilles français SEIZE MILLARDS de titres russes.

Ces papiers sans valeur ont rapporté au CREDIT LYONNAIS des commissions considérables qui serviront à enrichir les administrateurs et en particulier, le Président du Conseil d'Administration, M. Germain, dont la succession s'est élevée à SIX CENTS MILLIONS.

Quelles intrigues, quelles tractations ont fait conserver au CREDIT LYONNAIS la clientèle du gouvernement russe ?

C'est au service des VIREMENTS qu'il faut le demander. On y trouverait à chaque émission des attributions monstrueuses qui font trembler d'indignation et de colère.

Pour une seule émission, le montant venu nous préciserons, chacun des grands-ducs se fit attribuer NEUF MILLIONS (9.000.000). Le tsar, en personne, CINQUANTE MILLIONS (50 millions).

Quant à de Witte, le ministre des Finances, Raffalovitch, l'agent financier et le grand compteur, on peut croire qu'ils ne s'oublieraient pas...

La conséquence de ces ruineuses opérations a été la vie chère et l'élévation du change a principalement pour cause ces pertes effroyables. Et si les socialistes étaient conscients et organisés il y a longtemps qu'ils eussent réclamé une enquête judiciaires, la saisie de l'actif du CREDIT LYONNAIS et de ses réserves, la confiscation des biens des administrateurs et de ceux des Rothschild et des Raffalovitch sans préjudice des poursuites indispensables.

Il faut avouer que la situation est paradoxale. Ces banquiers que le CREDIT LYONNAIS, ROTHCHILD et consorts ont prélevé des commissions considérables sur des litres qu'ils savaient pertinemment sans valeur puisque les emprunts étaient faits pour assurer le service des arrérages des emprunts antérieurs. Ils le savaient sciemment, et pour que le bon public français ignore toutes ces manœuvres doloives et frauduleuses, l'agent financier de M. de Witte, le fameux Raffalovitch, avait asservi la grande presse et obtenu, par l'argent, son fidèle silence...

Les responsabilités doivent être établies, des poursuites engagées — pour le salut même de la France.

Une commission d'enquête — aux pouvoirs judiciaires — doit être demandée au besoin par pétitionnement au Parlement. Elle aura à rechercher les conditions d'émission des emprunts, les commissions encaissées par le CREDIT LYONNAIS et leur répartition, les virements effectués, les sommes payées à la presse et aux hommes politiques — quelque chose d'analogue à l'enquête de 1897 et de 1898 sur les « Affaires de Panama » mais, cette fois, il s'agit de SEIZE MILLIARDS, d'une vaste escroquerie internationale : — QUI ABOUTIT A UNE TRAHISON — montée par le premier établissement financier de France le CREDIT LYONNAIS, avec la complicité d'hommes politiques et d'une partie de la presse — comme aux beaux temps du Panama.

L'histoire est un éternel recommencement. Mais il faudra faire rendre gorge — rendre l'argent — à tous les complices, les petits comme les grands, les astres de première grandeur comme les satellites.

Le "Parlementaire"

SUITE DES ECHOS

Le prix du pain va-t-il baisser ?

En bonne logique il devrait en être ainsi. En effet lorsqu'on a fixé le prix du kilo de pain à 1 fr. 20 on a tenu compte des facteurs suivants : prix du blé, prix de la farine, prix de la panification. Si les deux premiers n'ont pas varié, le troisième a subi une sensible diminution puisque par balles les ouvriers boulangers ne sont plus payés 7 francs, mais bien 4 et 5, selon les patrons.

Il serait donc de toute justice que la taxe du pain soit révisée et légèrement réduite. Espérons qu'il en sera ainsi.

Est-ce la fin de la grève ?

Notre première page était déjà prête quand nous avons eu l'agréable surprise de voir quelques-uns de nos tramways recommencer à rouler.

Il faut espérer que les tramways comprendront leur devoir vis-à-vis de la population et que le gouvernement cherchera de son côté les moyens de leur donner satisfaction sans qu'il en coûte un centime de plus au budget ou aux clients, c'est-à-dire en revenant à la petite journée de neuf heures.

Le prix du sucre

Nous faisons ressortir dans notre dernier numéro que la Tunisie était le pays où le sucre était le plus cher et que si on laissait les grossistes importer cette marchandise en se conformant au décret, nous continuerions à payer les mêmes prix forts dans dix ans.

L'administration a compris qu'elle devait faire un léger sacrifice et elle a royalement abaissé le prix de 0 fr. 60 : elle continuera donc à encaisser longtemps encore un impôt assez lourd puisque l'on prétend que son stock est si minime qu'il serait épuisé en quinze jours ou un mois si elle le voulait.

Elle a tant besoin d'argent qu'elle le prend là où elle peut.

KORBOUS - La Côte du Soleil

Directeur du service médical M. le Dr SCHOULL. — Location d'appartements. — Brochures, prix des hôtels et Etablissement thermal au siège social, 50, rue de Naples, Tunis.

Transports par voitures automobiles « Berliet » très confortables, 4, avenue de Carthage. S'y adresser pour tous renseignements.

Restaurant cachet de 1<sup>er</sup> ordre tenu par Procaccia.

Kola Sport... Stimule

**Réseau du P.L.M. métropolitain**  
Le public est avisé que pour tout ce qui concerne le Réseau P.L.M. métropolitain (demande de renseignements sur les tarifs, sur les horaires, prix et conditions de transport, renseignements touristiques et commerciaux, cartes à demi-tarif, cartes d'abonnement, cartes de mutilés, cartes d'identité de familles nombreuses, etc...) la Compagnie P.L.M. a pour représentant en Algérie et en Tunisie M. Emile Maria, inspecteur divisionnaire au Service central de la Compagnie, en résidence à Alger, 3, rue Dumont-d'Urville.

C'est à cette adresse qu'il y aura lieu de faire parvenir toutes demandes intéressant le réseau P.L.M. métropolitain.

LES DANGERS DE LA HERNIE

sont radicalement supprimés par l'emploi du célèbre Appareil Pneumatique et sans ressort de A. CLAVERIE de Paris, universellement considéré comme le type le plus parfait de l'appareil herniaire moderne.

Il n'est pas de hernie qui résiste à cet incomparable agent thérapeutique, le seul assez puissant pour avoir raison des tumeurs les plus volumineuses et assez doux pour faire disparaître les hernies sans occasionner aucune gêne.

Nos lecteurs atteints de hernies, quels que soient leur âge et leur profession ainsi que nos lecteurs atteints d'affections abdominales doivent avoir recours aux conseils du renommé spécialiste des Etablissements CLAVERIE qui recevra de 9 h. à 4 heures, à :

TUNIS, dimanche 27, lundi 28 février, mardi 1<sup>er</sup> et mercredi 2 mars Hôtel Maison Dorée. BIZERTE, jeudi 3 mars, Grand Hôtel.

Traité de la Hernie des « Varices » et des « Affections Abdominales »  
Conseils et renseignements gratuits et discrètement Etablissements A. CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin, PARIS

Régence de Tunis — Protectorat Français  
Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation  
DIRECTION DES FORÊTS

AVIS

Le public est informé qu'il sera procédé à TUNIS le mardi 20 mars 1921, à neuf heures du matin, à la Direction Générale de l'Agriculture, boulevard Bab-Benat, à l'adjudication de onze coupes de bois, essences chênes-liège et chênes-zéén, pouvant produire environ 19.487 quintaux métriques d'écorces à tan, 14.020 quintaux métriques de liège mâle, 28.919 stères de bois à charbon, 1.818 mètres cubes de bois d'industrie et 13.300 mètres linéaires d'états de mine.

Pour plus amples renseignements, s'adresser dans les bureaux du Service des Forêts à Tunis, Tabarka, Ain-Draïam, El-Feidja et Tamera.

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. Comptoir Général des Produits Lubrifiants. Av. J.-Ferry - Tunis

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le jeudi trois mars mil neuf cent vingt et un, à neuf heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous à Tunis, 55, rue de l'Eglise, à l'adjudication pour la constitution en enzel de l'immeuble ci-après :

Une maison, dite « Dar-el-Hezbo », sise à Nabeul, impasse Ain-ed-Daouara, n° 3.

Mise à prix : deux cents francs par an, ci . . . . . fr. 200

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Administration des Habous, rue de l'Eglise, n° 55 à Tunis, bureau des enzels.

Chorée du Nord

A la Belle Rouennaise

Agents dépositaires :

Boullier & Para  
12, Rue Es-Sadikia — TUNIS

Le lait	est le plus
concentré	riche
suisse	en crème

C'est le plus cher mais le meilleur

Siège Social : 29, r. de la Bienfaisance, Paris  
En vente dans toutes les bonnes maisons

PARIS-CADEAUX  
TUNIS — 6, rue d'Italie — TUNIS  
Téléphone 16.50

Argenterie — Cristallerie — Porcelaine

Grand Choix de Lustres

Sempre Avanti

Voulez-vous avoir de la santé ?  
Ne buvez que les sirops, liqueurs, limonades et vins de la Maison

GIUSEPPE BUX

12, Avenue Krantz — SOUSSE

GROS & DETAIL

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés  
AGENCES DE TUNISIE :

TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

et toutes opérations de Banque  
Location de compartiments de COFFRES - FORTS

Délivrance de BONS DE LA DEFENSE NATIONALE rapportant des intérêts aux taux suivants :  
à 1 mois 3.60 o/o - à 6 mois 4.50 o/o.  
à 3 mois 4 o/o - à 1 an 5 o/o.

Maisons Recommandées

Grand Hôtel de France — Annexes : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — L. de Lacroix, propriétaire — Soussé (Tunisie).

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — A. Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie (en face la Poste) — Tunis.

Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Elhami, négociant, rue de France Soussé (Tunisie) — Adresse télégr. : Mohamed Elhami - Soussé.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD l'Eau et la Poudre de riz MAUD EUVÉ, 70, Av. Gambetta, Hyères (Var).

Entreprise Générale des Travaux Electriques. E. A. Miquand et Fils, ancien Accouturier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques Rebobinage - Enroulement.

Droguerie de la Poste. — S. Affal, 15, rue d'Italie (en face la Poste) Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques, etc.

Entrées coloniales : Borg frères, 11, rue des Glacières - Tunis — Maison de confiance vendant au détail au prix de gros — Produits de Premier choix.

Postaux, Dattes, Huiles et Confitures — J. Zeitoun, 2, rue d'Italie — Expédition pour tous pays.

Les GALERIES PARISIENNES (Alphonse Licari, pp<sup>re</sup>), 1, Place Pichon - Soussé — Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1<sup>res</sup> marques connues - Ateliers de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Brani frères et Cie, pp<sup>res</sup>.

MANSOUR BEN GEMAA — Shyp Chandler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax (Tunisie) — Maison fondée en 1900.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1<sup>er</sup> ordre — Viaggi, propriétaire — Eau conduite dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Pharmacie Scemama (diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier), 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénod — Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Manufacture de Chaussures de Luxe — M. SEBAG, 7, rue de Constantine - Tunis.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, avenue Jules-Ferry - Tunis.

QUINCAILLERIE-FERRONNERIE — Fers - Fontes - Aciers - Métaux — Fournitures Générales pour mines et entrepreneurs de travaux Publics - Articles de ménage - Eclairage et chauffage — Maurice Azern, 11, rue d'Italie et 11, Rue Es-Sadikia — Entrepôts : rue Jean Le Vacher — Télégrammes : Azern-Tunis Téléphone 8.43.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse (Ancienne Brasserie Bellevue) GIUSEPPE BUX, propriétaire - Soussé (Tunisie) — Consommations de premier choix - Liqueurs de marque.

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imp. de la Renaissance - 11, r. Al-Djazira-Tunis

Raymond Valensi  
INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie — TUNIS  
Immeubles de rentes  
Constructions industrielles et rurales  
Arrosage — Distribution d'eau  
PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS  
Dépôt de Machines Agricoles  
41, Rue Al-Djazira

VÊTEMENTS  
J. BELL  
6, Rue d'Italie, TUNIS



PHARMACIE BLOCH  
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira  
Léon BLOCH Fils  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger  
Spécialités françaises et étrangères,  
Optique médicale, Oxygène, sérums,  
préparations et pansements stérilisés.  
Service spécial d'expéditions immédiates.  
Conditions avantageuses pour Sociétés,  
Exploitations minières, agricoles, industrielles.  
Téléphone 553

Chaux Hydraulique et Ciment  
PAUL POTIN

DÉPOT : Rue de Turquie (Port)  
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia  
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamam-Lif)

Banque Franco-Tunisienne  
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C<sup>ie</sup> DE NAVIGATION MIXTE  
Cie Touache - Paquebots - Poste Français  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.  
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique  
Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

G<sup>DE</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE  
G. & E. LICARI  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Société Française des Chaux et Ciment du Bou-Kornine  
A. BELLINO & Cie (Hamam-Lif)  
Chaux éminemment hydraulique admise par les Administrations  
Adresser les commandes et correspondances à Hamam-Lif  
DÉPOT : 77, Avenue de Carthage — TUNIS

- RESTAURANT DU JAPON -  
G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires  
— 7, Rue Amilear — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie  
Société Anonyme — Capital 78 millions

SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France  
Agences à SOUSSE, SFAX et BIZERTE  
Prêts hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.  
Opérations de banques, Escompte, Recouvrements.  
Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises.  
Garde de titres, Paiement de coupons, Paiement télégraphiques, Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères, Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 5 o/o.  
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus  
«- Vacuum Mobiloil -»  
Marque "GARGOYLE"  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale  
POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE  
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000  
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence  
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX  
Principales opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Office Français Immobilier et Commercial  
« Assurances »  
(17<sup>me</sup> ANNÉE)  
25, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.  
Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.  
L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.  
Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Tracteurs  
Mac Cormick  
Machines de Récolte OSBORNE  
disponibles à Tunis  
Maison R. WALLUT & C<sup>ie</sup>  
(R. Wallut et G. Hofmann, associés) — Tunis

Banque de Tunisie  
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia  
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX  
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION  
B. BISMUTH  
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Vialard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisés  
Fil de fer à fourrage 13-14-15  
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia  
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS (Tél. 1.68)